



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Membres en exercice : 27**

**Séance du 26 mars 2025**

**Nombre de Membres présents : 23**

**L'an deux mille vingt-cinq**

**Nombre de suffrages exprimés : 26**

**Et le vingt-six-mars**

Pour : 24

**A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.**

Contre : 0

Abstention : 2

**Date de la convocation :**

13 mars 2025

Présents

J. H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK  
G. BARRIOL – F. BLARQUEZ – M. NOEL-GAMET  
H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT  
R. BENEJEAN – M. DUMAS – J. CHUECOS – F. CHEILAN  
A. RATTIER – J.L. CLOEZ – A. JOUBERT – N. LIGNY  
A. VASAI – C. UHL – P. CASTEAU – M. SOLER

**Objet de la délibération**

**37-2025**

Demande d'emprunt – Travaux d'investissement : Requalification environnementale et redynamisation de la place de la Mairie et du Boulevard Saint Michel

Excusé(s) ayant donné pouvoir

- M. AUGIER à A. VASAI  
- S. AELVOET à S. REBUFFAT  
- S. LEBELLE à R. BENEJEAN

Absent(s)

Jérôme DELCOURT

Marie DUMAS a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Pour financer les investissements 2025 et plus particulièrement les travaux de requalification environnementale et redynamisation de la place de la Mairie et le boulevard Saint Michel, il est nécessaire de recourir à un emprunt.

La Commune a sollicité les établissements bancaires suivants : la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), la Banque Postale, le Crédit Agricole, la Banque Populaire. Le conseil municipal, sollicite auprès de la BANQUE POPULAIRE un emprunt de 2 millions d'euros. Les caractéristiques principales de cet emprunt sont les suivantes :

Conditions financières :

- Montant emprunté : 2 000 000 €
- Type de taux : Taux fixe
- Taux d'intérêt annuel : 3.759 %
- Durée du contrat de prêt : 20 ans
- Échéance d'amortissement et d'intérêt : trimestrielle
- Mode d'amortissement : amortissement constant

Caractéristiques :

- Commission d'engagement : 1 600 €

## DÉLIBÉRATION

**Le Conseil Municipal,**

**Entendu** l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'offre de la Banque Populaire annexée à la présente délibération,

**Vu** la Commission des Finances du 12 mars 2025,

**Et après en avoir délibéré,**

### DÉCIDE

**Article 1 : DE CONTRACTER** un prêt de 2 000 000 € à taux fixe de 3.759 % auprès de la Banque Populaire pour financer les dépenses les travaux de requalification environnementale et redynamisation de la place de la Mairie et le boulevard Saint Michel, selon les caractéristiques mentionnées précédemment,

**Article 2 : DE S'ENGAGER** pendant toute la durée du prêt, à prendre toutes mesures budgétaires permettant le paiement des échéances du prêt en capital et intérêts,

**Article 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, et signer tout document se rapportant à cette délibération et à effectuer sans autre délibération les opérations concernant la gestion de ce prêt dans les conditions prévues par ledit contrat.

### VOTE

Pour : G. MOURGUES - J.H. FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - F. BLARQUEZ - H. JAUBERT - M. NOEL-GAMET - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT - R. BENEJEAN - M. DUMAS - J. CHUECOS - A. RATTIER - J.L. CLOEZ - A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI - P. CASTEAU - M. AUGIER - S. AELVOET - S. LABELLE - M. SOLER

Contre : 0

Abstention : F. CHEILAN - C. UHL

**Le Maire,**

Gilles MOURGUES

**La Secrétaire de séance,**

Marie DUMAS

Pour le maire empêché  
la 1<sup>ère</sup> Adjointe  
**Josiane HAAS FALANGA**

